

PASCAL DESPRES

COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES
EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE

59, rue de Colombes 92600 Asnières sur Seine

Téléphone : 01 42 06 01 01 - 06 03 98 94 51 - Fax : 01 42 06 01 11

FONDS DE DOTATION HEINTZ

Siège social : Espace Europort 57500 SAINT-AVOLD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

FONDS DE DOTATION HEINTZ

Siège social : Espace Europort 57500 SAINT-AVOLD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au conseil d'administration,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration du 30 octobre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION HEINTZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et nous n'avons notamment pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la reconnaissance et la comptabilisation des recettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- **Informations données dans le rapport d'activité**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel d'activité du président et dans les autres documents mis à la disposition des administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DU FONDS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du Fonds de Dotation.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en



cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 10 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
Pascal Després
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



FONDS DE DOTATION HEINTZ
ZONE DE L'EUROPORT
57508 SAINT-AVOLD CEDEX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 17/02/2018 au 31/12/2018

SARL HABIT

ZONE DE L'EUROPORT

57508 SAINT-AVOLD CEDEX

Téléphone 03 87 29 33 45 Télécopie 03 87 29 37 85

Numéro SIRET 43949818900018

Sommaire

Exercice du 17/02/2018 au 31/12/2018

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>Détail de l' Actif</i>	<i>4</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>6</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>7</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>8</i>
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	<i>9</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>10</i>
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	<i>11</i>
<i>Fonds dédiés</i>	<i>12</i>
<i>Dons manuels</i>	<i>13</i>
<i>Legs et donations</i>	<i>14</i>
<i>Annexe libre 2</i>	<i>15</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
		17 226		17 226	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	17 226		17 226	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	17 226		17 226	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	(6 271)	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	23 497	
	Total des fonds propres	17 226	
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	17 226	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes		
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	17 226	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 496,80	0,00
	(1) Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	
		11 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	76 271	
Total des produits d'exploitation	76 271		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	52 774	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	52 774	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		23 497	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		23 497	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		76 271	
TOTAL DES CHARGES		52 774	
EXCEDENT ou DEFICIT		23 497	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	12 600	
	Bénévolat	12 600	
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	12 600	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	12 600	
Personnel bénévole			

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	17/02/2018	11	mois	Variations	%
	31/12/2018	mois			
TOTAL II - Actif Immobilisé NET					
TOTAL III - Actif Circulant NET	17 226	100,00		17 226	
Disponibilités	17 226	100,00		17 226	
BANQUE CIC	17 226	100,00		17 226	
TOTAL DU BILAN ACTIF	17 226	100,00		17 226	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	17/02/2018	11	mois	mois	Variations	%
	31/12/2018	mois				
Total des fonds associatifs	17 226	100,00			17 226	
Total des fonds propres	17 226	100,00			17 226	
Fonds associatif sans droit de reprise	(6 271)	-36,40			(6 271)	
DOTATION INITIALE	15 000	87,08			15 000	
DOTATIONS SUPPLEMENTAIRES	55 000	319,29			55 000	
FONDS PROPRES - DOT. CONSOMPTI	(76 271)	-442,7			(76 271)	
Résultat	23 497	136,40			23 497	
Total des autres fonds associatifs						
TOTAL III - Total des Provisions						
Total des fonds dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes						
Total du passif	17 226	100,00			17 226	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	17/02/2018	11	mois	mois	Variations	%
	31/12/2018	mois				
Total des produits de fonctionnement	76 271	100,00			76 271	
Autres produits	76 271	100,00			76 271	
75320000 Q.P. DOT. CONSOMPTIBLE VIREE A	76 271	100,00			76 271	
Total des charges de fonctionnement	52 774	69,19			52 774	
Autres achats et charges externes	52 774	69,19			52 774	
62260000 HONORAIRES	4 609	6,04			4 609	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	165	0,22			165	
62380000 VERSEMENTS AUX ORGANISMES / FI	48 000	62,93			48 000	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	23 497	30,81			23 497	
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 497	30,81			23 497	
Résultat exceptionnel						
TOTAL DES PRODUITS	76 271	100,00			76 271	
TOTAL DES CHARGES	52 774	69,19			52 774	
Résultat	23 497	30,81			23 497	
Contribution en nature - Produits	12 600	16,52			12 600	
Bénévolat	12 600	16,52			12 600	
87000000 BENEVOLAT	12 600	16,52			12 600	
Contribution en nature - Charges	12 600	16,52			12 600	
Mise à disposition gratuite biens et services	12 600	16,52			12 600	
86200000 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	12 600	16,52			12 600	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	17/02/2018 31/12/2018	11 mois		mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	76 271	100,00			76 271	
Autres produits	76 271	100,00			76 271	
Q.P. DOT. CONSOMPTIBLE VIREE A	76 271	100,00			76 271	
Total des charges de fonctionnement	52 774	69,19			52 774	
Autres achats et charges externes	52 774	69,19			52 774	
HONORAIRES	4 609	6,04			4 609	
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	165	0,22			165	
VERSEMENTS AUX ORGANISMES / FI	48 000	62,93			48 000	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	23 497	30,81			23 497	
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 497	30,81			23 497	
Résultat exceptionnel						
TOTAL DES PRODUITS	76 271	100,00			76 271	
TOTAL DES CHARGES	52 774	69,19			52 774	
Résultat	23 497	30,81			23 497	
Contribution en nature - Produits	12 600	16,52			12 600	
Bénévolat	12 600	16,52			12 600	
BENEVOLAT	12 600	16,52			12 600	
Contribution en nature - Charges	12 600	16,52			12 600	
Mise à disposition gratuite biens et services	12 600	16,52			12 600	
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	12 600	16,52			12 600	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES					
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires		15 000	15 000	
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise		55 000	61 271	(6 271)
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		23 497		23 497
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL		93 497	76 271	17 226

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprises			70 000	76 271	- 6 271
Fonds propres avec droit de reprises					-
Ecarts de réévaluation					-
Réserves					-
Report à nouveau					-
Excédent ou déficit de l'exercice			23 497		23 497
Situation nette	-	-	93 497	76 271	17 226
Fonds propres consommables					-
Subventions d'investissement					-
Provisions réglementées					-
TOTAL	-	-	93 497	76 271	17 226

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
METZ MECENES SOLIDAIRES		20 000	20 000	
BEL ETRE COJETP		25 000	53 271	28 271
APSIS EMERGENCE		3 000	3 000	
TOTAL		48 000	76 271	28 271

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Objet Social :

Recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, le fonds de dotation affecte les revenus desdits biens et droits au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre par d'autres organismes sans but lucratif dans les secteurs suivants : social et solidaire, environnemental, éducatif, culturel ou sportif, ces missions se devront de participer à l'éclosion d'initiatives individuelles et collectives en favorisant le développement et l'autonomie des individus et de leur projet de vie en contribuant au "vivre ensemble", si leurs auteurs y consentent, le fonds de dotation peut affecter au financement et à la réalisation desdites missions tout ou partie de sa dotation, laquelle est, dès lors, stipulée consommable.

Dispositions générales

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières qui suivent.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du règlement n°2018-6 de l'ANC.

Informations sur les contributions volontaires en nature : *Néant*

Informations sur l'affectation des actifs constitutifs de la dotation non consommable : *Néant*

Comptabilisation des contributions volontaires en nature :

Heures de présence des administrateurs allouées exclusivement au fonctionnement administratif du Fonds à un taux horaire moyen de 40 €.